



Help ! problème de résiliation de contrat

Par **tralala12**, le **07/12/2008** à **18:40**

Bonsoir à tous !

Nous avons fait appel à une société de maintenance d'alarme (pr remettre en marche celle qui était déjà ds la maison), et mon mari s'est laissé avoir en signant pour 3 ans de maintenance (avec un entretien par an), sans trop s'en rendre compte. Le type change 4 piles, verifie le tout, et hop ! 290 euros :-/

J'ai donc voulu résilier cette année, mais il m'ont dit que ça n'était pas possible. Les secretaires n'arrêtaient pas de vouloir ns envoyer un technicien, en septembre, alors que le contrat était daté de novembre 08 !

Bref, j'ai insisté et la fille m'a dit qu'il fallait faire une lettre, ce que j'ai fait (mais sans accusé de réception, si j'avais su !)

Le problème est qu'un jour (fin octobre 08) c'est mon mari qui les a eu au tél. Je lui avait dit que j'avais résilié et qu'ils étaient prévenu moultes fois au tél, mais ils l'ont piégé. Il ont compris que c'était une bonne pâte (pour ne pas dire dépressif et parfois, souvent, en dehors des réalités ...).

Donc, l'homme d'entretien est venu, a changé 4 piles et est reparti avec un chèque de 245 euros (et pas 290, car il s'est trompé sur la facture !!!)

J'ai appelé, ai fondu en larmes, expliquant que mon mari était facile à abuser, et la dame m'a dit qu'elle me renverrait le chèque. Que je ne payerais que l'entretien, ou qu'elle oublierait l'affaire. Elle m'a donné sa parole qu'elle me résiliait également le contrat.

Et finalement, un mois après, elle a retiré le chèque de 245 euros.

Je vais l'appeler demain, mais je n'ai pas grand espoir ! Que puis je faire ?

Merci d'avance pour vos réponses, j'en ai besoin !